

COMMUNE D'ALIXAN  
Place de l'Esplanade  
26300 ALIXAN  
Tél 04 75 47 02 62

## CONSEIL MUNICIPAL

### **Compte-rendu sommaire de la séance du 15 juillet 2021 A 19h30**

**Présents :** Jean-Claude DUCLAUX, Sylvie PEYSSON, Christophe OLLAT, Marc BESSET, Anne-lise NELLY, Jean-Pierre SAPET, Pascal ROUX, Philippe MALOSSANE, Florence MALOSSANE, Carole BURAI, Raphaël ROUMEAS, Patrick MENETRIEUX, Isabelle GILLES, Didier CORRIGNAN, Patrice PARTULA, Aurélie BICHON LARROQUE

**Absents :**

Madame Régine DRAGON ayant donné pouvoir à Carole BURAI  
Madame Armelle MOTSCH ayant donné pouvoir à Sylvie PEYSSON  
Madame Elodie NODON ayant donné pouvoir à Raphaël ROUMEAS  
Madame Laure PEUILLOT ayant donné pouvoir à Didier CORRIGNAN  
Monsieur Perrine URBAIN  
Monsieur Michel SANJUAN  
Madame Pauline OLLAT

**Secrétaire de séance :** Sylvie PEYSSON

#### APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2021

Le procès-verbal de la séance du 10 juin 2021 est approuvé à l'unanimité

#### REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU 10 JUIN 2021

Les membres présents lors du conseil municipal du 10 juin 2021 signent le registre des délibérations

#### DECISIONS DU MAIRE

Conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire informe le conseil municipal des décisions suivantes :

**Décision n° 2021-14**

Signature d'un contrat la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION, Plateau de Lautagne, 42 av. des Langories- BP 87- 26903 VALENCE Cedex 09 pour assurer les vérifications ponctuelles des installations et équipements techniques de la commune d'Alixan pour 2021. Le montant HT de la mission confiée à la société Bureau VERITAS s'élève à 4 716,00 euros.

- Droit de préemption :
  - 320 B, route de Bésayes – ZM 349
  - Route des Faures – ZK 143 et 152
  - ZAE des Marthes – YB 731 (lots 9-28 et 29)
  - ZAE des Marthes – YB 731 (lots 3-17 et 18)
  - Parc de la Correspondance – YC 1039-1045-1046 et 1047
  - Parc de la Correspondance – YC 1041-1043-1042 et 1044
  - 2, Impasse de l'Auberge – YC 1152
  - 465, chemin de Traverse – YB 520

❖ **Présentation du rapport de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône Alpes à l'examen de la gestion du Syndicat d'Irrigation Drômois (SID)**

Pas de remarque de la part des membres du conseil municipal

## DELIBERATIONS

### **D2021-05-01 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER**

- Election par le conseil municipal de trois propriétaires titulaires et de deux propriétaires suppléants
- Désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers suppléants

#### **Désignation des représentants du conseil municipal**

**Désignation du conseiller titulaire** - avec 16 voix pour et 4 vote blancs

- Marc BESSET

**Désignation des membres suppléants** - avec 16 voix pour et 4 vote blancs

- Christophe OLLAT
- Michel SANJUAN

#### **Elections des propriétaires titulaires** - avec 16 voix pour et 4 vote blancs

- Lionel VERNET
- Marylin BRUN
- Jean-Paul FAURE

#### **Election des propriétaires suppléants** - avec 16 voix pour et 4 vote blancs

- Gilles BELLON
- Pascal BLACHE

### **D2021-05-02 : TRANSFERT PAR L'ETAT DE LA PARCELLE YB 619 AU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE**

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve le transfert par l'Etat de la parcelle YB 619 au domaine public de la commune pour un euro symbolique.

**Voté à l'unanimité**

### **D2021-05-03: DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE M145 SITUEE RUE DU PEL.**

Après avoir délibéré le conseil municipal acte le déclassement d'une partie de voie dénommée rue du PEL, cadastrée M 145 sur une emprise de 39 m<sup>2</sup>, afin de permettre une modification du parcellaire cadastral.

**Voté à l'unanimité**

### **D2021-05-04 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS (SID)**

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve la modification des statuts du SID :

- La modification du siège du SID : l'article 3 des statuts doit être modifié pour prendre en compte la nouvelle adresse du siège : 23 rue des Tilleuls à MONTELIER ;
- L'adhésion de 3 nouvelles communes au SID : La Répara-Auriples, Saoû et Autichamp, sollicitée par le conseil municipal de chacune d'elles.

**Voté à l'unanimité**

### **D2021-05-05 : MODIFICATION DU REGLEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE**

Après avoir délibéré le conseil municipal approuve le nouveau règlement de la salle polyvalente

**Voté à l'unanimité**

### **D2021-05-06: CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Après avoir délibéré le conseil municipal décide la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à temps non complet, soit 20h30 hebdomadaires annualisées du 1<sup>er</sup> septembre 2021 au 31 août 2022 pour exercer les missions suivantes : ATSEM, entretien des locaux de l'école maternelle suite au départ d'un agent contractuel de droit privé,

**Voté à l'unanimité**

**D2021-05-07: CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Après avoir délibéré le conseil municipal décide la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à temps non complet, soit 12h hebdomadaire annualisées du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et jusqu'au 22 juillet 2022 pour assurer les missions suivantes : entretien des locaux de l'école publique d'Alixan, ménage à l'école primaire.

**Voté à l'unanimité**

**D2021-05-08: CREATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Après avoir délibéré le conseil municipal décide la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à temps non complet, soit 4h hebdomadaire annualisées pour les missions : accompagnatrice bus scolaire du 2 septembre 2021 au 7 juillet 2022 inclus.

**Voté à l'unanimité**

**QUESTIONS DIVERSES**

**Agenda :**

- Distribution dans les boîtes à lettres d'un flyer concernant les manifestations d'été sur la commune

Fin de la séance à 20h30

A Alixan le 19 juillet 2021

Le Maire,  
Jean-Claude DUCLAUX



